

1964, sous le régime du chapitre 13, Statuts du Canada, 1957-1958, tel que modifié, relativement à la construction, par la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire d'Optic Lake à Chisel Lake, et de Chisel Lake à Stall Lake, et à l'achat, par cette compagnie, à l'*International Nickel Company of Canada, Limited*, d'une ligne ferroviaire depuis Sipiwesk jusqu'à un point sur la rivière Burntwood près de Mystery Lake, dans la province du Manitoba, conformément à l'article 11 de ladite loi. (Textes français et anglais).

État des travaux et des dépenses effectués jusqu'au 31 décembre 1963, et montant estimatif des dépenses pour 1964, sous le régime du chapitre 11, Statuts du Canada, 1962-1963, relativement à la construction, par la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire dans la province du Nouveau-Brunswick à partir de Nepisiguit Junction, dans la subdivision de Bathurst de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada, en direction sud et en direction ouest sur une distance d'environ 15 milles jusqu'à l'emplacement de la propriété de la *Brunswick Mining and Smelting Corporation Limited*, conformément à l'article 8 de ladite loi (Textes français et anglais).

### BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

LA «GENERAL ACCIDENT ASSURANCE COMPANY OF CANADA»—PREMIÈRE LECTURE

L'honorable T. D'Arcy Leonard demande à présenter le Bill S-8 concernant la *General Accident Assurance Company of Canada*.

(Le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.)

L'honorable M. Leonard propose que le bill soit inscrit au *Feuilleton* en vue de la 2<sup>e</sup> lecture mardi prochain.

(La motion est adoptée.)

LA «SCOTTISH CANADIAN ASSURANCE CORPORATION»—PREMIÈRE LECTURE

L'honorable M. Leonard demande à présenter le Bill S-9 concernant la *Scottish Canadian Assurance Corporation*.

(Le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.)

L'honorable M. Leonard propose que le bill soit inscrit au *Feuilleton* en vue de la 2<sup>e</sup> lecture mardi prochain.

(La motion est adoptée.)

### L'HONORABLE W. ROSS MACDONALD, C.P.

ANCIEN LEADER DU GOUVERNEMENT—  
REMERCIEMENTS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'honorable W. Ross Macdonald: Honorables sénateurs, avant que nous passions à l'appel de l'ordre du jour, je tiens à vous remercier vivement de vos compliments sur la façon dont j'ai rempli mes fonctions en qualité de l'un des leaders de la Chambre. Remarquez que je n'ai pas dit «remarques flatteuses» car je sais que vous avez tous parlé avec sincérité. Convenez, toutefois, que vous avez été très généreux et que vous m'avez dit tout ce qu'il était possible de dire. Je suppose que ceux qui ont pris la parole ont parlé au nom de tous les honorables sénateurs et, en vous réitérant mes remerciements, je pense que je mets fin aux débats sur le sujet.

Au cours des dernières années, j'ai eu l'honneur d'être l'un des leaders de la Chambre d'un côté ou de l'autre. Ce grand honneur comportait une grande responsabilité. Au cours des ans, je n'aurais pu assumer cette responsabilité sans l'excellente camaraderie et la bonne volonté qui ont toujours régné à la Chambre. Nous avons eu nos divergences de vues, bien sûr, parfois très vives. Nous nous sommes échauffés, parfois, dans nos arguments et nos discours ont été véhéments. Les honorables sénateurs se sont exprimés fermement et librement sur les thèses qu'ils défendaient. Mais, néanmoins, nous avons constamment gardé le décorum et, en dépit de nos divergences de vues, la Chambre a toujours gardé son caractère de dignité.

A mon arrivée au Sénat, il y a dix ans, le chef de l'opposition était le sénateur John Haig. Il avait acquis une longue expérience. Il avait fait partie de l'Assemblée législative manitobaine, il avait pris une part active à la politique municipale de Winnipeg et était membre de notre Chambre depuis longtemps. C'était un ardent défenseur des causes qu'il épaulait.

Il a été succédé plus tard par un de ses très bons amis, l'honorable M. Aseltine, qui a été leader du Sénat pendant une période très difficile. Je sais que sa tâche était ardue. Mais il s'est montré un brillant leader du Sénat. Il a eu, en tout temps, le respect et l'estime des honorables sénateurs, qui la lui gardent encore bien qu'il siège maintenant de l'autre côté.

Le sénateur Aseltine a été suivi par un autre de mes bons amis, maintenant chef de l'opposition au Sénat. Le sénateur Brooks et moi-même sommes entrés en même temps à la Chambre des communes. Il n'y avait